



Comité Régional Olympique et Sportif du Centre

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 7 mai 2011 – Parçay-Meslay (37)

Organismes régionaux présents ou représentés : 45

AEROMODELISME - AERONAUTIQUE – ATHLETISME - BADMINTON - BASE-BALL - BASKET-BALL - BILLARD - BOXE - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUBS OMNISPORTS - FCSAD - CYCLISME - CYCLOTOURISME - ECHECS - EQUITATION - FFESSM - FSCF - FOOTBALL - GYMNASTIQUE - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - HANDBALL - HANDISPORT - HOCKEY SUR GAZON - JUDO - KARATE - MEDAILLES JEUNESSE ET SPORT - MONTAGNE ET ESCALADE - MOTOCYCLISME - NATATION - PETANQUE - RUGBY - SPORT AUTOMOBILE - SPORT UNIVERSITAIRE - TAEKWONDO - TENNIS - TENNIS DE TABLE - TIR - TIR A L'ARC - TWIRLING BATON - TRIATHLON - UFOLEP - USEP - USFEN - VOILE - VOL A VOILE

Organismes régionaux absents excusés : 22

AIKIDO AAA et BUDO - BALL-TRAP - FFBSQ - CANOE KAYAK - COURSE ORIENTATION - EPMM - ESCRIME - FOOTBALL AMERICAIN - GOLF - HALTEROPHILIE - LUTTE - MOTONAUTIQUE - MUAY THAI - PARACHUTISME - POLICE FRANCAISE - RANDONNEE PEDESTRE - ROLLER SKATING - SKI NAUTIQUE - SPORT ADAPTE - SQUASH - UNSS - VOLLEY BALL

Organismes régionaux absents : 4

AVIRON - SPELEOLOGIE - SPORTS DE GLACE - UGSEL

Rapport de la commission des vérificateurs des pouvoirs

Après examen des feuilles d'émargement, il résulte que 45 organismes régionaux sur 71 affiliés au CROS pour l'année 2010 sont présents. Le quorum de 37 étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut donc valablement délibérer.

Dûment convoquée, conformément à l'article 5 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire du CROS du Centre s'est tenue le Samedi 7 mai, à partir de 10 h 00, dans l'amphithéâtre de la Maison des Sports à Parçay-Meslay (37), sous la présidence de Jean-Louis DESNOUES, en présence de :

- M. François DUMON, vice-président du Conseil régional, représentant le président M. François BONNEAU,
- M. Patrick BAHEGNE, directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, représentant le préfet de la région Centre, M. Michel CAMUX,
- M. Patrick LOTTE, directeur du service des sports du Conseil régional, représentant le directeur général Culture et Sport du Conseil régional M. Emmanuel PORCHER,
- M. Michel GUIGNAudeau, conseiller général délégué aux sports du Conseil général de l'Indre et Loire, représentant la présidente du Conseil général de l'Indre et Loire Mme Marisol TOURAINE,
- M. Manuel BRISSAUD, directeur du CREPS,
- M. PLACE, adjoint aux sports à la mairie de Tours, représentant le maire de Tours M. Jean GERMAIN,
- M. BARDET, chargé de développement du Crédit Mutuel, représentant le chargé de développement du Crédit Mutuel M. Christian HAY,
- Mme Gaëlle PAYET, directrice de la CPCA Centre,
- M. Daniel VIARD, directeur départemental à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Indre et Loire,
- M. Fabien BERNAGOUT, directeur de cabinet du président chargé des sports au Conseil régional.

Il présente les excuses de :

- M. Dieudonné DONDASSE, inspecteur à la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale.
- M. Jean GERMAIN, maire de Tours
- M. Michel CAMUX, préfet de la région Centre
- M. François BONNEAU, président du Conseil régional
- M. Dominique ROULLET, vice-président du Conseil régional
- Mme Marie-Madeleine MIALOT, vice-présidente du Conseil régional
- M. Emmanuel PORCHER, directeur général Culture et Sport du Conseil régional
- Mme Marisol TOURAINE, présidente du Conseil général de l'Indre et Loire
- M. Xavier BEULIN, président du CESER
- M. Jean-Michel BRUN, vice-président au CNOSF
- M. Denis MASSEGLIA, président du CNOSF
- M. Philippe BRIAND, député de l'Indre et Loire
- M. Hervé NOVELLI, député de l'Indre et Loire
- M. Claude GREFF, députée de l'Indre et Loire
- Mme Marie-France BEAUFILS, sénateur de l'Indre et Loire
- M. Yves DAUGE, sénateur de l'Indre et Loire
- M. Dominique ROY, médecin de la DRDSCS
- M. Pierre JEUNOT, chargé de mission du Conseil régional
- M. Christian HAY, chargé de développement du Crédit Mutuel

Il accueille également les membres d'Honneur du CROS :

- M. Maurice CHATELET
- M. André DOMEAU
- Mme Dominique MIFSUD
- M. Jacques PERROT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Accueil par le président du CDOS de l'Indre et Loire

M. Bergeon, en sa qualité de président du CDOS 37 souhaite la bienvenue à l'assemblée dans cette Maison des Sports de Parçay-Meslay, très enviée, construite par le Conseil général de l'Indre et Loire, pour accueillir le Mouvement sportif de Touraine.

M. Bergeon annonce qu'il a d'autant plus de plaisir d'accueillir cette assemblée, que c'est son dernier mandat et terminera sa présidence du CDOS 37, à la fin de l'olympiade.

Parole donnée à M. Place, adjoint aux sports de la ville de Tours

Il remercie l'assemblée et salue le travail de M. Bergeon, avec qui il travaille depuis plusieurs années. Membre du comité directeur de l'ANDES (Association Nationale des Elus chargés des Sports), il œuvre pour faire reconnaître l'imprécaton du sport dans les politiques locales. Les collectivités ont le devoir et l'obligation de travailler avec le Mouvement sportif, mais devant les contraintes financières, ne peuvent pas toujours prendre en compte les demandes qui peuvent s'avérer conséquentes, et notamment pour la mise en place de certaines normes sportives draconiennes imposées par les fédérations. Les collectivités restent attentives aux échanges, aux débats, aux demandes mais ne pourront pas répondre à tous les souhaits.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2010, Mme Chantal Perrot

Mme Perrot annonce une modification sur la page 13, les Collèges sont inversés, il faut lire :

M. Marchais	Cyclotourisme	2 ^{ème} collège
M. Vrignaud	FCSAD	3 ^{ème} Collège

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du président, Jean-Louis Desnoues

On avait annoncé l'année 2010, comme une année de transition, je crains que ce ne soit pas malheureusement la seule.

Année de transition, pourquoi ?

C'est une année, où l'on a connu la mise en place de la RGPP, la réorganisation de l'Etat et la mise en place de ses nouveaux services depuis le 1^{er} janvier 2010.

Nous avons connu une autre organisation, cependant nous avons la chance de ne pas avoir changé d'interlocuteur en ce qui concerne la Région, ce qui n'est pas toujours le cas à l'échelon départemental.

Nous sommes dans un rassemblement avec une direction interministérielle qui rassemble la Cohésion sociale et le Sport. On n'y perd pas notre identité mais nous nous inscrivons dans une vision beaucoup plus large.

Nous avons connu aussi, fin 2010, la loi sur la réorganisation des collectivités territoriales. Cette réorganisation est assortie d'une loi sur leurs financements qui pose des questions sur leurs capacités à intervenir sur des politiques non obligatoires.

Nous pouvons constater qu'en 2010, il n'y a eu aucun impact. Par contre en 2011, des difficultés apparaissent, les budgets sont de plus en plus contraints, fléchés. Quelque soit la collectivité, une part était laissée comme marge de manœuvre pour porter des politiques volontaristes et il est vrai qu'au niveau du Mouvement sportif nous en bénéficions, celle-ci est aujourd'hui réduite de par la loi.

La clause de compétence générale est toujours d'actualité pour un certain temps mais on ne connaît pas son devenir ni sa réalité financière.

En 2011, nous avons commencé à voir les effets de cette réorganisation. Sans faire preuve de pessimisme, je pense qu'il ne devrait pas y avoir trop de répercussion, certains budgets ont été maintenus, rarement en augmentation, quelques-uns sont à la baisse. Nous allons sans doute pouvoir maîtriser ces répercussions cette année encore.

Pour 2012, cela s'annonce un peu plus difficile. Certains clubs commencent à se poser des questions et sollicitent de plus en plus les collectivités. Il va falloir qu'au niveau du Mouvement sportif, nous nous organisons.

S'organiser

Au travers d'un certain nombre de thématiques comme l'équipement sportif, il est nécessaire de mener une réflexion pour une démarche cohérente et collective à l'échelon du territoire ou de la région.

Il y a maintenant une Assemblée du Sport, mise en place par Madame la Ministre des sports. Mon regret est que les acteurs de terrain, vous, nous, nous ayons été oubliés.

Oui il y a des représentants au niveau national, mais il aurait été intéressant que la parole de ceux qui, tous les jours, donnent de leur temps pour le fonctionnement du sport, puisse être entendue.

Un ministère des sports à part entière, c'est une bonne chose, mais attention durant cette dernière olympiade, nous avons croisé 4 interlocuteurs au niveau national. C'est difficile dans ce contexte de construire et d'appliquer une politique sportive qui soit efficiente.

Localement, nous n'avons pas rencontré ces problématiques, malgré les mouvements de réforme. Effectivement, nous avons toujours, au niveau régional les mêmes interlocuteurs. On ne sait si cela durera mais cela nous a permis de construire une politique cohérente et durable, portée et partagée par l'ensemble du Mouvement sportif, et déclinée dans tous les départements.

Je le dis, c'est un travail exemplaire. Cette collaboration entre le Mouvement sportif, l'Etat et la Région a permis de construire une politique sportive que beaucoup nous envient.

Mais il va falloir aller encore plus loin, l'exemplarité c'est bien, maintenant il faut être opérationnel.

Je tiens à vous signaler aussi qu'au niveau des CDOS de la région et du CROS, nous avons pris la décision de porter à réflexion un projet territorial cohérent qui prend en compte et permet d'anticiper un certain nombre de réalités. Pour la prochaine olympiade, le projet territorial de notre Mouvement sportif ainsi qu'un plan de développement au niveau régional, décliné dans chacun des départements et sur l'ensemble du territoire, vous seront proposés.

La réorganisation territoriale, ou comment s'adapter à ces nouvelles collectivités qui vont se créer. Cela reste encore sans réponse que ce soit du CNOSF ou de nos fédérations. Nous savons tous que des élus nationaux y réfléchissent mais il serait bon qu'au travers de nos représentants, nous puissions être entendus. Au niveau du CROS, nous avons déjà une expérience avec la mise en place au niveau des Pays, des Conseils Associatifs Sportifs, une dizaine opérant déjà auprès du Conseil de développement. Cela permet une démarche cohérente, mais aussi, au travers du schéma directeur des équipements des Ligues, d'avoir une vision sur les besoins en équipements structurants.

Le CROS s'inscrit dans cette démarche partenariale, démontrée avec l'étude piscine réalisée durant l'année 2010. Celle-ci nous a permis d'obtenir une image globale sur ce type d'équipement dans la région Centre. Ce travail doit continuer, perdurer.

Pour 2011, nous allons nous adapter.

Pour 2012, je crains pour certaines structures, clubs. Il faudra les accompagner.

Réagir

La professionnalisation permet de nous appuyer sur des professionnels compétents, sur des acquisitions de compétences pour les bénévoles. L'un n'allant pas sans l'autre, elle est indispensable. On le voit en regard des responsabilités des présidents et des élus d'associations.

L'argent public qui nous est confié, nous demande d'être performants et compétents, nous devons rendre des comptes, sans oublier l'importance et la nécessité du Projet et du Plan de Développement.

Ces Projets et ce Plan de Développement ne doivent pas nous faire peur, ils ne font que formaliser ce que nous faisons tous, quotidiennement en tant que bénévoles, il suffit bien souvent simplement de l'écrire.

Pour les Ligues et les Comités régionaux, ces projets et plans de développement existent déjà, au travers de la signature de convention avec l'Etat et la Région et de la déclinaison des projets fédéraux.

Il me paraît indispensable d'avoir ce type de réflexion pour développer et structurer nos disciplines, permettre une vision d'ensemble et faire le point par rapport à certains enjeux. Cela sera plus compliqué pour nos clubs, nous l'avons déjà vu dans la campagne CNDS de cette année.

Cette campagne CNDS 2011 ne devrait pas rencontrer trop de difficultés, malgré un démarrage tardif, des contraintes de délai d'instruction, un seuil qui a été rehaussé à 750 €, des moyens constants mais aussi une augmentation dans des enveloppes très ciblées.

On doit prendre tout cela en compte, mais il nous appartient au niveau des Ligues, Comités régionaux et départementaux d'aider et d'accompagner nos clubs.

Des formations ayant trait au projet associatif pour accompagner au mieux, au plus près du territoire les structures dans la construction de leur projet, existent.

Faisons le plein dans les formations, ouvrons d'autres sessions si besoin.

Toutefois, ce projet associatif, qui ne concerne pas que le CNDS, mais tous nos partenaires institutionnels ou privés, doit permettre une vision prospective du devenir de l'association. Il est indispensable.

2011 reste une année où nous avons un grand rendez-vous à préparer, les Jeux Olympiques à Londres.

Je tiens à rappeler que l'on demande de plus en plus de temps, d'action et de contribution aux bénévoles. Nous sommes plus de 100 000 dans notre région à faire vivre la pratique sportive, le CROS Centre est là pour les aider à se structurer sans toutefois oublier ce qui est l'essence même de notre engagement en tant que bénévole, « la promotion, le développement et l'organisation de la pratique sportive » ; ce que l'on a, partenaires et nous-mêmes, quelquefois, tendance à un peu trop oublier.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport d'activités 2010, présenté par Chantal Perrot, secrétaire générale.

Au cours de l'année 2010, 71 Ligues et Comités régionaux ont adhéré au CROS, soit près de 8 000 clubs, 630 000 licenciés, 100 000 bénévoles et 3 000 emplois sportifs.

Une secrétaire a été recrutée suite à une démission. Cela représente une équipe de 7 salariés au service de l'ensemble du Mouvement sportif régional : une directrice, 4 chargés de missions, une secrétaire et une secrétaire comptable.

Elus par vous à la dernière Assemblée Générale, 2 nouveaux membres sont venus compléter le Comité directeur, soit 25 membres élus et 6 membres de droit.

72% des invitations reçues au CROS (réunions, AG, événements sportifs) ont été honorées au cours de l'année 2010.

Le travail n'a pas manqué, ce que vous pourrez constater en prenant connaissance du bilan détaillé, par pôle, mis en ligne sur notre site Internet.

Dans les grandes lignes, je vous rappelle les missions accomplies en 2010 par les pôles de compétences en place.

En ce qui concerne **l'aménagement du territoire**, outre le suivi des Conseils Associatifs Sportifs (CAS) de Pays en région Centre, le pôle, en relation avec de nombreux partenaires, a été amené à réaliser des diagnostics sportifs territoriaux.

Ce pôle est sollicité aussi bien par les services du Conseil régional pour les demandes de subventions émanant de vos structures, ou, avec votre aide, pour les demandes des collectivités concernant votre discipline (106 avis ont pu être donnés pour la rénovation ou la création d'équipements sportifs par exemple), ainsi que par les services de l'Etat, (40 schémas directeurs d'équipements sportifs ont été mis en place, en partenariat avec l'Etat et le Conseil régional).

Il émet, auprès du CNOSF, un avis sur les demandes de subventions dites "CNDS équipements" (22 avis ont été donnés). Ce pôle participe également aux différents comités de pilotage sur des projets de grands équipements structurants et a finalisé l'Etude piscine en région Centre.

Une enquête a été lancée sur les besoins des Ligues et Comité régionaux relatifs à la création d'une Maison régionale des sports.

En partenariat avec le Conseil régional et la DRJSCS, le CROS a travaillé en 2010 sur la notion de développement durable.

En ce qui concerne le **développement des pratiques**, le CROS fédère les Ligues sportives régionales par famille d'activités sportives. Elles sont au nombre de 7.

Ce pôle peut vous accompagner dans vos projets. C'est ainsi qu'un guide sur la construction/rénovation des sports de salle a été finalisé avec les Ligues de badminton, de basket-ball, de handball et de volley-ball.

Un travail a également été conduit avec les sports nautiques, les sports mécaniques et les sports aériens.

C'est également grâce à ce pôle de compétences qu'une nouvelle action pour la promotion du "Sport au féminin" a été mise en place cette année ainsi que la conférence de sensibilisation au sport santé-bien-être pour les séniors et les handicapés a été reconduite à l'automne. Ce pôle de compétences, participe aux réunions partenariales abordant ces thématiques.

En ce qui concerne le **pôle emploi**, dispositif d'accompagnement et de professionnalisation, sa mission principale est l'accompagnement de vos associations dans leur structuration, dans leur développement, et dans la consolidation de leurs activités ou de leurs démarches d'employeurs.

C'est ainsi que plus de 200 demandes d'informations sur le dispositif régional Cap'Asso ont été satisfaites ; 98 dossiers Cap'Asso sport ont reçu un accord favorable, ce qui représente 121 emplois, dont 30 créations et 91 consolidations (dont 61 dossiers de renouvellement qui représentent 87 % des emplois consolidés). 94 de ces dossiers ont été accompagnés par les conseillers associatifs sportifs du réseau de compétence du CROS.

Les associations bénéficiant ou ayant bénéficié d'une convention avec la Région dans le cadre du dispositif Cap'Asso ont reçu un questionnaire pour connaître leurs besoins en formation, d'accompagnement et de suivi.

En ce qui concerne le **pôle formation**, le CFPS, Centre de Formation Professionnelle du Sport, a animé de la formation en direction des dirigeants sportifs régionaux avec la participation d'un réseau de formateurs issus du Mouvement sportif.

Vous avez été destinataires, à plusieurs reprises, des programmes de formation, formations proposées soit par le CROS soit par les 6 CDOS de la Région.

La formation en 2010 a été dispensée à 699 bénévoles, dont 45% de femmes et 55% d'hommes. 13 % de ces participants étaient âgés entre 18 et 30 ans.

De nouveaux kits pédagogiques ont été réalisés et de nouvelles formations mises en place.

En ce qui concerne le **pôle communication**, Monique Rollett, que nous remercions, a animé et assumé la responsabilité de ce pôle avec talent jusqu'en septembre 2010. Son état de santé l'a contrainte à

démissionner de ses fonctions de vice-présidente et responsable de ce pôle, repris en intérim par Jean-Louis Desnoues.

Ce pôle a pour objectifs de développer et de valoriser le Mouvement sportif régional.

7 numéros de la lettre électronique du CROS Centre ont été diffusés en 2010, dont 2 éditions spéciales.

Le bulletin, papier, CROS Info a été maintenu avec ses 3 numéros diffusés en 2010.

Divers supports de communication, comme le guide du Mécénat, le Média guide, la plaquette du CROS, sont disponibles sur notre site Internet, site dont les thèmes et rubriques ont été revus et mis à jour.

Le séminaire de rentrée des présidents de Ligues et Comités régionaux, devenu incontournable, a eu lieu en présence de nos partenaires institutionnels.

La traditionnelle cérémonie des vœux, jumelée avec la remise des récompenses aux dirigeants et sportifs méritants et la remise des prix du concours "Sport au féminin", a été organisée dans les salons de l'hôtel Novotel d'Orléans la Source, puisque que les hôtels du groupe ACCOR sont nos partenaires et les vôtres si vous le souhaitez.

En ce qui concerne le **pôle informatique**, moderniser et structurer le Mouvement sportif régional sont ses objectifs.

La modernisation du système informatique s'est poursuivie au cours de l'année

La mise à jour des coordonnées des contacts du CROS a été réalisée au 4ème trimestre 2010.

De nouveaux outils de communication sont opérationnels tels que Google agenda, l'Extranet, les formulaires en ligne.

En ce qui concerne le pôle **Haut niveau**, en 2010, il a participé aux réunions de concertation entre les services de l'Etat et de la Région. Ces réunions ont permis de définir des complémentarités entre les différents dispositifs pour conserver les structures de la filière régionale, lorsqu'elles sont validées par les Ligues.

L'ensemble des contrats avec les prestataires de services ont été renégociés et les tarifications ont été réévaluées.

En ce qui concerne la **Commission juridique**, en 2010, son activité s'est réduite à apporter des explications, voire des interprétations sur des textes réglementaires, suite à des questionnements.

En ce qui concerne la **Commission Ethique, patrimoine, reconnaissance**, cette commission, confiée aux membres d'honneur du CROS, doit être la mémoire du CROS, le garant de l'éthique, de la moralité, et de la reconnaissance du bénévolat.

Voilà, rapidement présentées, les actions des divers pôles de compétences qu'ont en charge les membres du Comité directeur et sur lesquels ils ont travaillé pendant quelques 6000 heures de bénévolat au cours de cette année 2010.

Merci pour votre attention.

Résolution 1 : Adoption des rapports moral et d'activités

Les rapports moral et d'activités sont adoptés à l'unanimité.

Rapport financier de l'exercice 2010, présenté par Jean-Paul Cuzon, trésorier général

Jean-Paul Cuzon indique que le résultat au 31 décembre 2010 se solde par un déficit de 8 739 €, alors que celui de 2009 présentait un résultat bénéficiaire de 38 080 €.

Il fait l'examen des postes du bilan, patrimoine de l'association au 31 décembre 2010 et donne les précisions suivantes :

Pour l'immobilisation financière, elle correspond au versement de la caution du siège.

Dans le poste « Créances à recevoir », la subvention à recevoir correspond au solde de la subvention du Conseil régional pour 2010, qui sera versé quand le bilan sera envoyé au Conseil régional.

Il précise qu'il est nécessaire d'avoir de la trésorerie en début d'année afin de faire face aux dépenses de fonctionnement au cours des premiers mois de l'année suivante.



BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

ACTIF				PASSIF		
COMPTES	EXERCICE du 01/01/2010 au 31/12/2010		EXERCICE du 01/01/2009 au 31/12/2009	COMPTES	EXERCICE du 01/01/2010 au 31/12/2010	EXERCICE du 01/01/2009 au 31/12/2009
	BRUT	AMORTI				
AMORTISSEMENTS INCORPORABLES				COMPTES DE CAPITAUX		
Logiciels	3 336,84	1 111,17	2 225,67	3 336,84	Fonds Associatifs	62 483,62
AMORTISSEMENTS CORPORELLES						62 483,62
Prêt mobilier	1 740,18		1 740,18	1 740,18	Rapport à nouveau	125 240,71
Agencement aménagement	8 573,68	3 813,98	4 759,69	5 617,47		87 167,89
Matériel de transport	19 541,30	3 908,28	15 633,04	19 541,30	Résultat de la saison	- 4 436,68
Matériel informatique	18 569,74	12 300,28	6 269,46	5 050,68	Subvention investissement	18 805,95
Mobilier	15 541,79	8 533,30	7 008,43	11 056,30	Total des fonds propres	232 266,91
AMORTISSEMENTS FINANCIERS						
Dépôts et cautions	7 957,00		7 957,00	7 637,00	PROVISIONS POUR RISQUES	13 631,44
						12 000,58
STOCKS						
ACTIF CIRCULANT						
Créances à recevoir	118 392,00		119 392,00	53 798,17	Total provisions	13 631,44
Subventions à recevoir	38 000,00		38 000,00	65 941,38	Dettes et comptes rattachés	
					Banque populaire courant	
Total actif circulant	146 992,00		146 992,00	119 727,55	Dettes fournisseurs	78 421,38
					Dettes fiscales et sociales	63 846,66
TRESORERIE					Autres dettes	4 500,00
Valeur de placement	158 817,64		158 817,64	212 118,22	Total dettes à court terme	156 768,04
Disponibilités CROS	25 147,39		25 147,39	41 706,52	COMPTES DE REGULARISATION	
Disponibilités CFFS	3,17		3,17	3,17	Produits constatés d'avance	32 529,24
Caisse	184 968,28		184 968,28	253 627,91	Total régularisation	32 529,24
COMPTES DE REGULARISATION						35 726,58
Charges constatées d'avance	17 626,73		17 626,73	4 696,38	TOTAL PASSIF	395 026,48
						430 414,44
Total régularisation	17 626,73		17 626,73	4 696,38		
TOTAL ACTIF	425 175,54	30 147,06	395 028,48	430 414,44		

Jean-Paul Cuzon présente les comptes de fonctionnement pour 2010 en précisant que les charges ont été bien maîtrisées.

Le compte de résultat est déficitaire au 31 décembre 2010 de 1.55%.

Il informe qu'il faut rester attentif et vigilant à la bonne gestion de l'association, en continuant de maîtriser les dépenses car les produits ne sont pas garantis.



COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2010

COMPTES de CHARGES	SAISON 2010	PREVISION	SAISON 2009	COMPTES de PRODUITS	SAISON 2010	PREVISION	SAISON 2009
	01/01/10 au 31/12/10	2010	01/01/09 au 31/12/09		01/01/10 au 31/12/10	2010	01/01/09 au 31/12/09
606 - Actuels et charges d'exploitation	11 321,57	13 000,00	20 012,16	706 - Prestations OPCA	57 896,98	50 000,00	67 010,62
610 - Services extérieurs	126 613,18	129 400,00	175 762,82	706 - Prestations CLA		11 000,00	9 560,00
620 - Autres services extérieurs	68 424,39	66 000,00	87 062,10	706 - Autres prestations	26 657,20	28 800,00	3 211,72
630 - Impôts et Taxes	17 330,00	13 700,00	12 047,00	708 - Aides amontées	58 941,00	43 000,00	55 860,90
640 - Charges de personnel	290 871,89	280 000,00	234 698,51	780 - Subventions	336 409,99	356 000,00	392 053,00
650 - Charges de gestion courante	18 667,60	8 000,00	8 045,75	741 - Partenaires	8 000,00	5 000,00	
660 - Charges financières				748 - Actions Méritées	19 344,78	8 000,00	9 314,32
670 - Charges exceptionnelles	1 443,84		121,30	750 - Produits de gestion courante	13 743,20	13 200,00	14 463,25
680 - Dotations aux amortissements et retraite	11 770,46	10 700,00	6 114,59	760 - Produits financiers	1 684,21	1 500,00	1 554,39
				770 - Produits exceptionnels	354,78		919,60
				780 - Reprise sur provisions	7 706,99	5 500,00	18,82
				790 - Transfert de charges	7 226,14		29 200,63
TOTAL DES CHARGES	546 462,85	522 000,00	543 864,23	TOTAL DES PRODUITS	538 623,77	522 000,00	581 945,05
EXCEDENT DE LA SAISON			38 089,82	DEFICIT DE LA SAISON	- 8 438,88		
TOTAL	546 462,85	522 000,00	581 945,05	TOTAL	546 462,85	522 000,00	581 945,05

Jean-Paul Cuzon remercie le Conseil régional, Jeunesse et Sport, les partenaires privés, le Crédit Mutuel, notamment, pour leur implication, l'aide financière, et aussi Le Groupe ACCOR, pour leurs dons en nature.

Il remercie aussi le commissaire aux comptes, M. Rouillé et son équipe, pour leurs avis éclairés et leurs disponibilités.

Rapport du Commissaire aux Comptes présenté par Bruno Rouillé

En exécution de la mission qui leur a été confiée par l'Assemblée Générale, il nous présente leur rapport moral relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CROS du Centre, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de leurs appréciations,
- Les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur. Il leur appartient, sur la base de leur audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les comptes annuels

Ils ont effectué leur audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Ils estiment que les éléments qu'ils ont collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Ils certifient que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

2) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de leurs appréciations, ils portent à notre connaissance les éléments suivants :

- dans le cadre de leur appréciation des principes comptables suivis par l'association, ils ont été conduits à examiner le traitement comptable des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de leur démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de leur opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et Informations spécifiques

Ils ont également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Ils n'ont pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Affectation du résultat financier, présenté par Jean-Paul Cuzon

Jean-Paul Cuzon propose d'affecter le résultat financier en report à nouveau de la manière suivante :

- . la reprise du report à nouveau fin 2009 s'élevait à 125 248,71€
- . le déficit de l'exercice 2011 se monte à 8 439,08 €,
- . ce qui donnerait un report à nouveau pour 2011 de 116 809,63 € après affectation.

Résolution 2 : Adoption du résultat financier

Le rapport financier et l'affectation de l'exercice 2010 sont adoptés à l'unanimité.

M. Yannick Vrignaud propose de reporter dans les comptes les 6 000 heures de bénévolat, en contribution volontaire.

Projet de Budget 2011, présenté par Jean-Paul Cuzon

Jean-Paul Cuzon présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2011.



BUDGET PREVISIONNEL CROS 2011

	Prévision 2011	Saison 2010		Prévision 2011	Saison 2010
COMPTES de CHARGES			COMPTES de PRODUITS		
600 - Achats et charges d'exploitation	13 960	11 322	706 - Prestations CPCA	67 250	57 897
610 - Services extérieurs	83 300	126 613	706 - Prestations DLA	8 000	0
620 - Autres services extérieurs	93 350	68 424	706 - Autres prestations	3 500	26 657
630 - Impôts et Taxes	18 800	17 330	708 - Activités annexes		59 941
640 - Charges de personnel	294 520	290 872	740 - Subventions	430 069	335 470
650 - Charges de gestion courante	25 500		740 - Partenariat	8 000	8 000
658 - Actions ministérielles	16 400	18 688	748 - Subventions actions ministérielles	16 441	19 345
660 - Charges financières			750 - Produits de gestion courante	13 600	13 743
670 - Charges exceptionnelles		1 444	760 - Produits financiers		1 685
680 - Dotations aux amortissements et provision	11 600	11 770	770 - Produits exceptionnels		354
			780 - Reprise subvention	5 570	7 707
			790 - Transfert de charges	5 000	7 225
TOTAL DES CHARGES	557 430	546 463	TOTAL DES PRODUITS	557 430	538 024
EXCEDENT DE LA SAISON			DEFICIT DE LA SAISON		8 439
TOTAL	557 430	546 463	TOTAL	557 430	546 463

Jean-Paul Cuzon précise qu'en maîtrisant les dépenses, les charges restent inchangées et stables. Il précise que les comptes « Services extérieurs », « Impôts et taxes » et « Subventions » augmentent légèrement, dû à l'intégration du CFPS, si l'adoption est votée favorablement, au cours de l'année 2011. Jean-Paul Cuzon conclut en espérant que le déficit de 2010 devienne un bénéfice en 2011.

Résolution 3 : Adoption du Budget 2011

Le Budget prévisionnel 2011 est adopté à l'unanimité.

Désignation du commissaire aux comptes pour les 6 exercices à venir

Jean-Louis Desnoues précise que le mandat confié à ORCOM lors des 6 dernières années arrive à expiration. Le Comité directeur a consulté 4 cabinets d'experts comptables. ORCOM ayant fait la meilleure offre, Jean-Louis Desnoues propose de reconduire leur mandat pour les 6 prochaines années.

Résolution 4 : désignation du commissaire aux comptes

La proposition de reconduire le Cabinet ORCOM en tant que commissaire aux comptes pour les 6 années à venir est adoptée à l'unanimité.

Acceptation du Transfert de l'activité du CFPS au CROS

Jean-Louis Desnoues annonce qu'au préalable de l'Assemblée Générale du CROS Centre, il y avait l'Assemblée Générale extraordinaire du CFPS et annonce les résultats. Sur les 68 Ligues ou Comités régionaux, membres du CFPS, 36 Ligues ou Comités régionaux étaient présents, le quorum de 35 étant atteint, l'assemblée a pu valablement délibérer.

Trois résolutions ont été mises aux votes : la dissolution, la dévolution et la nomination des liquidateurs, et toutes ont été adoptées à l'unanimité.

Il reste maintenant au CROS Centre d'accepter le transfert de l'activité, de l'actif et le passif du CFPS. Jean-Louis Desnoues soumet au vote cette acception.

Résolution 5 : Adoption transfert de l'activité du CFPS au CROS

Le transfert de l'activité du CFPS au CROS est adopté à l'unanimité.

Montant des cotisations annuelles 2012

Jean-Paul Cuzon fait un rappel sur les cotisations 2011

Pour les membres actifs	205,00 €
Pour les membres associés	102,50€
Cotisations CFPS	18,00€

Pour 2012, il propose :

Pour les membres actifs	225,00 €
Pour les membres associés	112,50€

Chiffres qui résultent de l'addition des cotisations entre le CROS et le CFPS.

Résolution 6 : Adoption du montant des Cotisations 2012

Le montant des cotisations 2012 est adopté à l'unanimité.

Autorisation donnée au Président par l'A.G. pour signer les documents officiels, les conventions

Chantal Perrot précise que tous les ans, l'Assemblée Générale doit donner l'autorisation pour la signature des documents officiels au Président.

Chantal Perrot soumet au vote cette autorisation à l'assemblée. L'autorisation officielle est adoptée à l'unanimité.

Orientations stratégiques pour 2011 présentées par Jean-Louis DESNOUES

Malgré une Assemblée Générale tardive, le CROS Centre a continué de travailler et se poser des questions sur l'avenir.

Dans le cadre du Plan de Développement, déposé, négocié, une convention tripartite, entre l'Etat, le Conseil régional et le Mouvement sportif a abouti à cette convention, pour la durée d'une olympiade uniquement, signée tous les ans.

M. Desnoues souligne la volonté du Mouvement sportif territorial, CROS – CDOS, de construire un projet, à notre échelon. Ainsi, pour la future olympiade, ce projet « décliné, porté et partagé par le Mouvement sportif », vis-à-vis des partenaires institutionnels doit permettre de réfléchir, de réagir et de s'organiser par rapport aux futures organisations territoriales.

Il est nécessaire de faire évoluer notre organisation sans perdre de vue l'objet de l'engagement associatif.

Tout ce que nos aînés ont fait, c'est-à-dire construire le sport d'aujourd'hui, à nous de faire, ce que sera le sport de demain, sans perdre nos valeurs mais en ayant la volonté de faire évoluer les choses.

Projets d'activités des commissions et groupes de travail

Aménagement Du Territoire

Sous la responsabilité de Patrice Doctrinal, présenté par Jean-Louis DESNOUES

- ✓ Participer aux actions d'aide à la décision en matière d'équipements sportifs :
 - en répondant aux demandes d'avis du Conseil régional (service des sports et service aménagement du territoire) ;
 - en répondant aux demandes d'avis du CNDS Equipements.
- ✓ Participer à l'élaboration de schémas de cohérence territoriaux d'équipements sportifs :
 - en réalisant un bilan des actions inscrites dans les schémas des Liges sur l'Olympiade 2008 - 2012 ;
 - en préparant, en lien avec les partenaires institutionnels et les Liges sportives, les schémas de cohérence de l'Olympiade 2012 - 2016.
- ✓ Assurer le suivi de l'étude piscine :
 - en diffusant et communiquant autour de l'étude piscine diffusée sous trois formes : version papier, version informatisée, version synthétique ;
 - en proposant d'accompagner les collectivités territoriales désireuses d'aller plus loin dans leur analyse, (construire ou rénover).
- ✓ Poursuivre l'implication du Mouvement sportif dans les nouveaux territoires :
 - en créant de nouveaux Conseils Associatifs Sportifs de Pays, sources de proposition et réaliser un diagnostic sportif territorial ;
 - en animant et faisant vivre chaque CAS constitué ;
 - en réalisant des diagnostics sportifs de Pays et/ou des diagnostics sportifs territoriaux approfondis de collectivités territoriales.
- ✓ Accompagner l'Etat et l'ensemble des collectivités territoriales dans leurs projets structurants de territoire :
 - en participant aux groupes de travail, comités de pilotage... des projets structurants régionaux ;
 - en étant « structure ressource » pour répondre aux sollicitations des maîtres d'ouvrage d'équipements.

Public Cible – Familles activités

Sous la responsabilité de Patrice Doctrinal et de Chantal Perrot

- ✓ Commission Publics « cibles »
 - Participer aux politiques publiques en faveur des publics les plus éloignés de la pratique sportive : en organisant une action promotionnelle « Sport Santé Seniors Handicaps » (mise en place d'une Conférence) ;
 - en organisant une action promotionnelle « Sport au Féminin » ;
 - en participant aux réunions partenariales sur ces thématiques.
- ✓ Commission « Familles d'activités »
 - « Mutualiser » les projets, moyens, pratiques... pour une grande efficacité :
 - en suivant l'animation des plans de développement des familles d'activités ;
 - en réalisant des documents issus d'un travail de collaboration interfédérale.

Communication et information

Sous la responsabilité de Marc Roy et présenté par Christian Lecuyer

- ✓ Communication écrite et Web :
 - poursuivre l'information du Mouvement sportif sur le site Internet du CROS via la lettre (électronique) du CROS ;
 - faire savoir ce que le CROS réalise auprès de nos adhérents et partenaires sur un support papier dans une publication trimestrielle, le « CROS Info » ;
 - réaliser les documents de présentations, les supports de communication pour les différents pôles d'activité du CROS (tracts, affiches, logos, plaquettes, divers...).
- ✓ Communication événementielle :
 - accroître le rayonnement du Mouvement sportif régional ;
 - favoriser et faciliter l'organisation d'événements, participer à la mise en place de l'ensemble des événements du CROS et les promouvoir.
- ✓ Mise en valeur dans la presse :
 - faire savoir ce que le CROS réalise auprès du grand public, des partenaires et des institutions ;
 - développer la relation CROS-Médias régionaux et les points Presse.

Valorisation et récompenses

Sous la responsabilité d'Eugène Busso et Patrick Lazennec

- ✓ Le trophée des communes les plus sportives :
 - valoriser et promouvoir les politiques sportives des communes de 1 500 à 4 999 habitants.
- ✓ Les trophées du CROS Centre :
 - valoriser les résultats des sportifs et des équipes, l'implication des dirigeants et l'investissement des arbitres.

Professionalisation

Sous la responsabilité de Christian Lecuyer, de Bernard Philippe et de Christian Lévêque, et présenté par, Christian Lévêque

- ✓ Accompagnement dans :
 - la structure et le fonctionnement ;
 - la construction du projet associatif.
- ✓ Au moyen de :
 - DLA
 - des outils d'aide à la structuration du CNAR Sport et du CROS ;
 - conseils et informations sur la CCNS (Convention Collective Nationale du Sport), sur les dispositifs de la formation professionnelle continue ;
 - formations sur les savoirs fondamentaux de la gestion associative organisée par le CROS et les CDOS : modules de 3 heures, perfectionnement du dirigeant sportif, Certificat de formation à la Gestion Associative.
- ✓ Professionnalisation des activités :
 - accompagnement dans le développement des activités, la diversification des activités à travers le projet associatif ;
 - au moyen des DLA, d'aide au montage des dossiers CAP'ASSO, des conseils et d'informations, des formations sur la diversification des activités et des publics (sport et accompagnement éducatif, sport – santé, sport et développement durable, perfectionnement du dirigeant sportif).
- ✓ Professionnalisation des acteurs associatifs :
 - mise en place de formation à destination des bénévoles du Mouvement sportif et des salariés ;
 - mise en place de formations « à la demande » sur les thèmes de votre choix.

Vœux et Questions diverses

Jean-Louis Desnoues indique qu'aucune sollicitation n'est parvenue au CROS.

Il laisse la parole à l'assemblée pour les questions diverses.
Aucune question.

Interventions des personnalités présentes

Jean-Louis Desnoues invite les invités à prendre la parole.

M. Guignauveau salue le Mouvement olympique, et en apprécie le climat. Il est en charge d'examiner la répartition des aides entre les clubs amateurs et professionnels. Les 3 prochaines années de mandat de Mme Touraine se décomposeront de la manière suivante : la 1^{ère} année, phase d'observation générale du sport, la 2^{ème}, mise en place de la nouvelle politique sportive et la 3^{ème}, évaluation de la politique mise en place. Le Conseil général d'Indre et Loire assure de son soutien le Mouvement sportif de ce département.

M. Dumon est très heureux de participer une nouvelle fois à notre Assemblée Générale et ceci pour plusieurs raisons.

Le travail en commun avec le CROS au niveau du territoire (Pays et Communautés de communes), qui se met en place, permet de faire les choix les plus efficaces pour répondre aux demandes exprimées par le Mouvement sportif, actions dont l'impact financier est de 20 M€ par an aujourd'hui.

Dans le domaine de la formation, ce travail en commun Etat/Région/CROS existe déjà, il reste à l'élaborer d'une manière plus fine pour répondre aux besoins de la région.

Cette année, M. Dumon souligne une avancée importante au niveau national, avec une nouvelle Ministre des sports, et souhaiterait que le budget pour le Mouvement sportif soit plus important.

Le dispositif Cap'Asso, dans lequel le sport émerge beaucoup, en fait ressentir ses besoins.

Il annonce la signature de la Convention Région/CROS, en fin d'Assemblée Générale, avec M. Desnoues. Le montant de l'enveloppe de la subvention du Conseil régional au CROS pour le Mouvement sportif, avec les aides Cap'Asso, s'élève à plus de 200 000 €,

M. Dumon remercie le Mouvement sportif et souligne l'action très forte des bénévoles dans cette région.

M. Viard souligne que la DDCS de l'Indre et Loire, s'implique dans le domaine du sport au travers du CNDS, mais s'occupe aussi du « Handicap » à tous les niveaux comme la labellisation de plusieurs clubs. La DDCS intervient à la « Conférence : Sport au Féminin ».

De plus il indique qu'il existe un « guichet unique des associations » à la DDCS.

M. Viard remercie les bénévoles pour leur implication et le travail fait auprès des jeunes

M. Bahègne remercie l'assemblée de son accueil et rappelle la politique ministérielle :

- valorisation de l'aspect éducatif du sport ;
- aménagement du territoire, nouvel accompagnement via les DTA (Diagnostics Territoriaux Approfondis), de l'offre et la demande de la pratique sportive selon un cahier des charges ;
- retrouver son rang à l'international ;
- régionalisation des politiques sportives sans supprimer les départements ;
- réflexion sur la réorganisation de la politique sportive avec l'Assemblée du Sport. Permettre l'émergence de nouveaux acteurs tels que les collectivités territoriales. Dans cette Assemblée, le CNOSF, le MEDEF et les maires de communes se concertent afin de créer un « Modèle sportif français » ;
- le CNDS n'est pas en baisse au niveau national ; vote par le parlement de 3% de prélèvement sur 5 ans sur la part affectée pour le renouvellement des stades pour l'Euro 2016 de Football ;
- la « Professionnalisation » reste un terme générique et permet aux bénévoles d'acquérir une compétence ;
- « Le Projet de Club » qui devra accompagner obligatoirement le dossier CNDS 2012 permettra aux présidents des associations de présenter les actions et projets de leur club ;
- nouveautés de la campagne CNDS 2011, des projets intéressants au niveau du Développement durable et de l'Innovation sociale.

M. Bahègne conclut en remerciant l'assemblée pour ses actions régionales et départementales.

Minute de Silence à la mémoire de Monsieur Jacques Foulon,

Premier président du CROS Centre, décédé le 12 août 2010.

Prochaine Assemblée Générale

Jean-Louis Desnoues propose la date du 14 avril 2012 pour l'Assemblée Générale 2012, dans le département du Loir-et-Cher, reste à Mme Kirié, présidente du CDOS du Loir-et-Cher de préciser le lieu.

Signature de la Convention avec la région Centre

Remise officielle Etude Piscine à l'Etat et à la Région : MM Dumon et Bahègne

M Dumon apprécie ce nouvel outil, outil important et remercie le CROS d'avoir mené cette étude.

M. Bahègne indique que ce recensement continue, et devient complémentaire de ce qui a été fait au plan national. Cet outil devient un outil d'aide à la décision.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Jean-Louis Desnoues clôture l'Assemblée Générale à 12h34.

Le Président
Jean-Louis Desnoues

La Secrétaire générale
Chantal Perrot